

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 23 septembre 2015, à 20h00, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents M. Francis Gagné, M. Martin Lefebvre, M. Paul-Eugène Poulin, Mme Sonia Tremblay et Mme Ginette Camiré.

M. Jacques Lirette est absent.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

AVIS DE CONVOCATION :

Il est constaté que les avis de convocation de la présente séance ont été remis à chacun des membres du conseil. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que les sujets suivants soient traités lors de la présente séance :

- Octroi d'un contrat à un entrepreneur général pour la fourniture de main-d'œuvre et pour la surveillance des travaux de rénovation du Centre Municipal;
- octroi d'un contrat pour la fourniture et l'installation des nouvelles fondations pour le Centre Municipal;
- octroi d'un contrat pour la fourniture et l'installation d'une plateforme élévatrice pour le Centre Municipal;
- octroi d'un contrat pour la fourniture des fenêtres pour le Centre Municipal;
- octroi d'un contrat pour la fourniture de 900 tonnes de sable pour l'entretien des chemins d'hiver;
- octroi d'un contrat pour la fourniture et l'installation d'une pompe 20 forces pour le puits no. 3;
- octroi d'un contrat pour la fourniture de 3 000 tonnes de sable à Gestion Famille Vallières Inc. pour les travaux du Développement du Moulin;

176-09-2015

OCTROI D'UN CONTRAT À UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR LA FOURNITURE DE MAIN D'ŒUVRE ET POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU CENTRE MUNICIPAL :

Considérant que la Municipalité de Saint-Bernard procédera à la rénovation du Centre Municipal;

Considérant que la Municipalité de Saint-Bernard se doit d'avoir un entrepreneur général pour la fourniture de main d'œuvre et pour la surveillance des travaux;

Considérant les soumissions suivantes :

Sylar Inc.	85 000 \$ plus les taxes
Luc Fillion Constructek Inc.	123 858 \$ plus les taxes

En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal retienne la soumission la plus basse, soit celle de Sylar Inc. au montant de 85 000 \$ plus les taxes, pour être l'entrepreneur général qui fournira la main d'œuvre et surveillera les

travaux de rénovation du Centre Municipal, le tout en conformité avec le devis préparé à cette fin.

177-09-2015

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES NOUVELLES FONDATIONS POUR LE CENTRE MUNICIPAL :

Il est proposé par M. Paul-Eugène Poulin,
appuyé par M. Francis Gagné,
et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal octroi un contrat pour la fourniture et l'installation des nouvelles fondations pour le Centre Municipal à Les Fondations Performe Inc. pour un montant de 9 300 \$ plus les taxes et la surveillance de l'excavation sera au montant de 65 \$ de l'heure.

178-09-2015

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE PLATE-FORME ÉLEVATRICE POUR LE CENTRE MUNICIPAL :

Considérant que la Municipalité de Saint-Bernard procèdera à la rénovation du Centre Municipal;

Considérant qu'une plate-forme élévatrice dans l'entrée est prévue dans les rénovations;

Considérant les soumissions suivantes :

Ascenceurs Lumar Inc.	34 600 \$ plus les taxes
Ascenceurs Cloutier Ltée	36 399 \$ plus les taxes

En conséquence, il est proposé par Mme Sonia Tremblay, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal retienne la soumission la plus basse, soit celle d'Ascenceur Lumar Inc. au montant de 34 600 \$ plus les taxes, pour la fourniture complète et l'installation d'une plate-forme élévatrice pour le Centre Municipal, le tout en conformité avec le devis préparé par l'architecte Isabelle Jacques.

179-09-2015

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DES FENÊTRES POUR LE CENTRE MUNICIPAL :

Considérant que la Municipalité de Saint-Bernard procèdera à la rénovation du Centre Municipal;

Considérant que de l'achat de nouvelles fenêtres est prévu dans les rénovations;

Considérant les soumissions suivantes:

Émile Bilodeau et Fils Inc.	13 985.05 \$ plus les taxes
Caron et Guay Inc.	15 174.78 \$ plus les taxes

En conséquence, il est proposé par M. Paul-Eugène Poulin, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal retienne la soumission la plus basse, soit celle d'Émile Bilodeau et Fils Inc. au montant de 13 985.05 \$ plus les taxes, pour la fourniture des fenêtres pour le Centre Municipal, le tout en conformité avec le devis préparé par l'architecte Isabelle Jacques.

Le conseiller M. Francis Gagné déclare avoir un intérêt dans l'octroi de ce contrat (M. Gagné est propriétaire d'un immeuble où l'entrepreneur ira chercher le sable). En conséquence, M. Gagné s'est abstenu de participer aux délibérations sur ce sujet, n'a pas voté et n'a pas tenté d'influencer le vote.

180-09-2015

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE 900 TONNES DE SABLE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER :

Considérant que la Municipalité de Saint-Bernard doit acquérir du sable pour l'entretien des chemins d'hiver;

Considérant que des soumissions ont été demandées et les résultats suivants excluant les redevances municipales :

Les Excavations Lafontaine Inc.	6.40 \$ plus les taxes
Multi-Sable R.C. Ltée.	7.00 \$ plus les taxes
Marc Vallières	Pas soumissionné

En conséquence, il est proposé par M. Martin Lefebvre, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal retienne la soumission la plus basse, soit celle de Les Excavations Lafontaine Inc. au montant de 6.40 \$ plus les taxes et les redevances municipales pour environ 900 tonnes de sable pour l'entretien des chemins d'hiver.

181-09-2015

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE POMPE 20 FORCES POUR LE PUIIS NO. 3 :

Considérant que la Municipalité de Saint-Bernard souhaite avoir une meilleure pompe pour le puits no. 3 pour maximiser ce puits;

Considérant les soumissions suivantes :

	Pompe 20 forces	Installation
CWA Mécanique	5 425.00 \$ plus les taxes	150 \$ / heure
Hydro Gestion Inc	6 150.00 \$ plus les taxes	161 \$ / heure

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Camiré, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal retienne la soumission la plus basse, soit celle de CWA Mécanique de procédé pour l'achat d'une pompe 20 forces au montant de 5 425.00 \$ plus les taxes et 150 \$ de l'heure pour l'installation de celle-ci.

182-09-2015

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE 3 000 TONNES DE SABLE SUPPLÉMENTAIRES À GESTION FAMILLE VALLIÈRES INC. POUR LES TRAVAUX DU DÉVELOPPEMENT DU MOULIN :

Considérant que la Municipalité doit acquérir du sable pour les travaux du Développement du Moulin;

Considérant que Gestion Famille Vallières Inc. a soumissionné à 4.00 \$ la tonne plus les taxes excluant les redevances municipales :

En conséquence, il est proposé par M. Martin Lefebvre, appuyé par M. Paul-Eugène Poulin et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal octroi un contrat à Gestion Famille Vallières Inc. pour la fourniture de 3 000 tonnes de sable supplémentaires pour les travaux du Développement du Moulin au montant de 4.00 \$ la tonne plus les taxes et les redevances municipales.

André Gagnon, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière